

La Liberté, Version Française, appliquée Aux Bretons : Les Coups De Massue Sur La Tête

Comment La France a maté les Bretons, et les à réduits En Esclavage.

Nous avons maintes fois exposé que la monarchie française des Capet n'a pas été tendre avec les Bretons, peuple rebelle par nature, et attaché à son pays plus qu'à toute autre chose, comme tant d'autres envahis, annexés, humiliés et réduits en servitude. Mais cela n'est encore rien à côté de la diabolique "invention" de **la Liberté , version française**, par le pays d'à côté, au nom de laquelle notre peuple et le peuple Vendéen ont failli être rayés de la carte de l'humanité, puisque tel fut le projet des déments et malades mentaux qui programmèrent le génocide de 1793 et de 1794. (Relire, à haute voix, en famille et dans les écoles, si on vous laisse faire, l'article : Les armées françaises de la Liberté en Bretagne : pire que Daesh).

En attendant la publication de mon article sur La SHOAH BRETONNE - celle de 1789 à 1794, car il y en eut plusieurs -, voici, toutefois, un bref résumé des procédés utilisés en Bretagne par la monarchie française, de 1532 à 1789. Ce résumé est extrait de notre article sur la colonisation de la Bretagne, accessible sur la toile, pour tous ceux qui savent lire - ce qui exclut, bien entendu, les experts et surexperts de

Wikipédiouse, lesquels n'ont pas encore acquis cette science de la lecture, attendu qu'ils sont les auteurs d'une admirable encyclopédie des erreurs et de l'inculture.

L'INCROYABLE PANOPLIE DE LA FRANCE, "mère des Arts, des Armes et des Lois" POUR TENTER DE MATER LA BRETAGNE ET LES BRETONS, et de les empêcher d'avoir accès à leur histoire nationale.

L'exposé savant et détaillé des auteurs cités maintes fois dans mes articles (Bouchart, d'Argentré, Lobineau, Morice, Rébillon, Le Moy, Carré, Fréville, La Borderie, Pocquet du Haut-Jussé, Dupuy ..), ainsi que Quéniart, notre contemporain (La Bretagne au XVIII ème siècle, éditions Ouest-Torche...), apprend au lecteur stupéfait - contrairement à ce qu'enseigne l'université bretonne -, non seulement que l'hostilité des Bretons - dont tous les auteurs reconnaissent qu'ils

appartiennent à un autre univers que les provinces françaises, cet "univers" n'étant rien d'autre que l'appartenance à une nation antique, antagoniste de la nation française, c'est à dire pourvue d'un sentiment national puissant -, à l'égard de la France et de son gouvernement est féroce.

"Ils ne tendent qu'à l'indépendance", écrit le maréchal de Montesquiou, commandant en chef nommé par Versailles en Bretagne en 1716 (cité par Queniart, page 54). Et que le pays occupant use de tous les moyens malhonnêtes à sa disposition, d'une manière répugnante pour réduire **les "têtes mal voulantes" (sic)**, et les oppositions qui se renouvellent sans cesse, comme une hydre à têtes innombrables, qu'il ne sert à rien de décapiter, car elles repoussent aussitôt.

L'affaire « Claude de France », et l'affaire « Renée de Bretagne » ne sont que des faits anecdotiques, si l'on considère le "répertoire" de la France pour tenter de "tenir" les Bretons de l'incroyable annexion de 1532, et surtout la colonisation et l'humiliation impitoyables infligées aux Bretons depuis 1789. Sous la monarchie capétienne, ce « répertoire » est incroyablement varié, et s'adapte aux circonstances : voici les principaux :

Massacres militaires (Saint - Aubin - du Cormier : 6000 soldats de notre armée nationale massacrés par les armées de Charles VIII), menaces, intimidation, révocations, suppression des fonctions dont vivent leurs titulaires, destitutions, confiscation des biens meubles et immeubles, achat des consciences, corruption, pots de vin, emprisonnements, nomination de français ou de collabos dans les fonctions importantes, exils répétés des opposants, dissolution des corps constitués, lettres de cachet, exécutions capitales (dans l'affaire Pontcallec), interdiction faite à certains députés (jusqu'à plusieurs dizaines) de se présenter aux séances des Etats, interdictions faites à certains magistrats de

***siéger au
Parlement, enregistrements forcés des lois françaises, pour
leur donner
force obligatoire, alors que, selon le droit, le consentement
des Etats et
du Parlement sont obligatoires, mise en recouvrement forcé
des impôts
illégaux, refusés par les Etats et le Parlement de Bretagne
.....***

A plusieurs reprises, les magistrats bretons sont sommés de se rendre en corps à Versailles pour se faire » laver la tête « , et recevoir les ordres du roi (Planiol, tome 5, page 224), ce qui constitue une humiliation abominable (seuls nos lecteurs bretons comprennent ce que nous écrivons ici) ...

A cela s'ajoute la menace, très réelle, de nouveaux massacres en cas de soulèvement de la population, ce dont on est parfaitement conscient en Bretagne. Dans l'affaire Poncallec (1718 - 1720), qui ne réunit pourtant que peu d'insurgés, la France envoie en Bretagne une véritable armée : QUINZE MILLE SOLDATS ! Les souvenirs des horreurs de 1675 sont dans tous les esprits. Les Bretons se gardent de récidiver : ils seraient massacrés. Sans aucune pitié. Avec raison : en 1793 -1794, la France commettra cet abominable génocide en Bretagne et en Vendée, qui est maintenant, grâce à internet, connu dans le monde entier. J'ai très largement contribué à cette diffusion de la vérité. Ce pourquoi le pays des doigts de l'homme m'a inscrit sur une liste tout ce qu'il y a de plus noire. Comme le souligne Queniart (page 55), chaque « grande » famille bretonne a beaucoup à perdre d'un conflit durable avec la monarchie : le pays est donc solidement tenu, même si les individus concernés sont bretons dans l'âme, et solidement anti-français.

<http://louis-melennec.fr/2012/01/31/la-colonisation-de-la-bretagne-1532-2012-bref-rappel-historique/>

Sinistre présage : la situation de la Bretagne actuelle n'est pas

différente : les Bretons, leur histoire étant enfin retrouvée, n'aspirent qu'à être débarrassés, non pas des Français, peuple éminemment sympathique - et qui a le malheur d'être « gouverné » par les mêmes imbéciles que nous (des pédalos, des brêles, selon M.M. Mélenchon et Strauss-Kahn), mais de la France castratrice, qu'on appelle enfin de son véritable nom : **le pays des doigts de l'homme.**

Le peuvent-ils ? Le rapport de force est très nettement en faveur de la France, on sait par quels moyens : c'est la clé de la situation. Pourtant, rien de cela ne décourage les Bretons. A la fin de la première deuxième de colonisation (1532 à 1789), la plus « douce », ils avaient reconquis pied à pied une très large autonomie. Ils ne lâcheront jamais prise jusqu'à la fin de l'ancien régime, en 1789, à force de résistance à l'arbitraire de la France.

Le pire leur tombe sur la tête en 1789, l'année qu'une propagande éhontée va faire entrer au sommet du roman national français : des dizaines de milliers de massacres, des milliers de Bretons noyés dans la Loire, qualifiée de « baignoire nationale » par le criminel CARRIER, Nantes ravagée et détruite, la mise à mort de la langue nationale, le lavage systématique des cerveaux, qui auront les effets que l'on sait : la liquéfaction des esprits, c'est à dire la Bretagne actuelle : voyez, pour ne citer qu'eux, madame Françoise Morvan et son compagnon monsieur André Markowicz, ce à quoi aboutit le lavage des cerveaux. Et notre capitale de Nantes, l'une des plus belles villes d'Europe, transformée en **bordel - pardon, en boxon** -, par trente années de gestion socialiste.

Le résultat est effrayant : Un lecteur éclairé m'adresse un résumé de la situation actuelle : « **Bretons, esclaves et fiers de l'être** ».

On comprend pourquoi la France et les collabos - ceux qui collaborent avec l'Etat qui nous a tortionné pendant cinq siècles - s'opposent avec fureur à l'enseignement de notre histoire dans nos écoles, et combien est absurde ce prétendu projet d'enseigner notre langue, en voie de total assassinat, dans notre propre pays, en faisant miroiter cette stupidité dénommée "Charte des langues minoritaires", **dont nous savons tous qu'elle serait violée par la France, car telle est sa vocation depuis toujours** ; M.M. Le Fur et Molac, entre autres, sont tombés dans le piège, bien qu'ils aient tenté, eux, de faire au moins quelque chose.

<http://blog-louis-melennec.fr/2008/06/06/le-ridicule-debat-encouragements-a-marc-le-fur/>

Combien de "docteurs en histoire" sont au courant de tout cela, en Bretagne ?

Mes pires ennemis dans mes recherches sur l'histoire de la Bretagne : les carriéristes « bretons ».

LOUIS MELENNEC, historien de la Bretagne, docteur en droit.

(Cette étude sera complétée, la liste des atrocités commises par la France

en Bretagne est illimitée).(**Extraits du Livre vert de Louis Mélenec**).

Paraître sans tarder, avec des références enfin complétées :
CLAUDE DE FRANCE.